

et les Tassé se sont plu à faire connaître cette entreprise et à démontrer tous les avantages qui en découlent pour tout ce pays. Nous nous rappelerons aussi la séance du 22 avril 1885, de la Législature provinciale, à laquelle vingt-deux députés vinrent à la suite de M. Nantel proclamer la nécessité urgente de donner suite à ce projet, en l'entourant d'autant de faveurs et de protection que le chemin du lac St-Jean.

Nous disons donc en terminant : étudions bien, apprécions comme il le mérite cet immense pays, travaillons à son développement comme le bon père de famille travaille à l'accroissement de son patrimoine. Profitons des bonnes dispositions de nos gouvernements, de l'habileté, du crédit, de l'expérience d'un homme comme M. Beemer, qui semble avoir pris à tâche de couvrir la rive nord du Saint-Laurent d'un réseau complet de chemins de fer ; faisons appel, s'il le faut, à nos amis et protecteurs naturels de la vieille France, au patriotisme de tous les citoyens de la province, afin que rien ne soit négligé pour commencer de suite et terminer dans l'espace de dix ans au plus cette entreprise.

Le Dominion a pris sur ses épaules l'entreprise herculéenne du Pacifique ; en moins de dix années de travaux suivis, tout était fini. Ne pouvons-nous pas en faire autant pour ouvrir à la civilisation notre nord-ouest provincial ?

C'est le dernier mot que nous laissons aux hommes de bonne volonté qui nous ont suivi jusqu'à la fin et qui partagent notre conviction profonde que la province de Québec, au lieu de s'épuiser en vaines récriminations et en de pitoyables dissensions intestines sans fin comme sans but, doit compter d'abord, nous dirons presque uniquement, sur l'énergie, la volonté, le travail et l'intelligence de ses habitants pour tirer parti de son admirable territoire et marcher de front, à la vapeur, avec les provinces sœurs ses voisines, qui avancent si rapidement que nous avons à craindre quelquefois d'être rejetés loin en arrière dans cette course vertigineuse au progrès, et d'être ensevelis sous le